

# Isthme des Sablettes : la Région lâche la ville

Contrairement à l'attente de la majorité municipale, la Région ne versera pas son obole dans le projet d'aménagement de l'isthme des Sablettes. Ce sont 5,5 millions de francs (MF) - belle obole - en moins que la ville devra pourtant assumer comme elle s'y est engagée auprès de l'Europe. D'autant que le 6 octobre dernier, le projet a été accepté par la Commission régionale de programmation.

UN simple projet communal de valorisation d'un terre-plein. Rien de plus ! Bernard Périn ne mâche pas ses mots. En fait, il fait le reproche à la majorité d'être incapable de mettre en place un projet global d'aménagement de

l'isthme des Sablettes qui aurait pu dans un même élan permettre le développement de plusieurs centres d'intérêts économiques et touristiques.

«Du coup, c'est toute la ville qui en pâtit puisque le Conseil régional, pressenti comme co-

financeur du projet à hauteur de 5,5 MF, n'est absolument pas tenté par l'aventure. Aujourd'hui, il est faut avoir une démarche intercommunale alliée à une stratégie de développement économique. Or, l'aménagement prévu - un parc paysager - n'ait même pas générateur d'emplois... ou si peu, et n'englobe en rien les alentours, voire les communes voisines.»

Au cours de la séance du conseil municipal du 3 octobre dernier, Bernard Périn était longuement intervenu afin de mettre en garde la majorité sur les

«pièges» d'une présentation de dossier Objectif II à la Commission de programmation sans avoir d'abord des assurances sur la participation des partenaires sollicités.

«Deux procédures existent, disait alors le conseiller municipal à Maurice Paul. Soit les dossiers sont présentés avec les délibérations de la Région et du Département, et donc les financeurs partenaires se sont impliqués et la substitution de la ville n'a pas à jouer, soit les bouclages financiers ne sont pas suffisamment prêts et les collectivi-

tés partenaires n'ont pas délibéré, dans ce cas la substitution de la ville jouera à plein lorsque les dossiers seront approuvés par la Commission de programmation. Il sera impossible ensuite de faire machine arrière, sauf à ce que le dossier soit purement et simplement rejeté.»

Et le conseiller d'interroger la majorité : «En supposant que le Département et la Région ne financent pas à hauteur de 5,5 millions de francs chacun le projet de l'isthme des Sablettes (dont le budget global est de 33 MF), est-ce que la ville aura la capacité financière de se substituer à ces partenaires ? Moi je suis inquiet.»

Il faut croire que Bernard Périn avait de bonnes raisons de s'inquiéter puisque «la Région ne participera pas au financement de l'aménagement de l'isthme des Sablettes. De son côté, le Département a voté seulement 4 MF (au lieu de 5,5 MF) sous réserve que le dossier technique soit accepté. Et encore, cet argent sera-t-il pris sur les 35 MF affectés en 1990 par le Conseil général à la desserte de Marépolis !»

Et le projet est le dossier prioritaire de la ville qui s'est engagée à assurer les financements manquants pour apporter, comme le prévoit le système européen, 50% de la somme globale, soit 16,5 MF moins les 4 du Département. Reste à la ville, dans le meilleur des cas, 12,5 MF à trouver. On est loin de 5,5 MF annoncés comme tribut municipal. D'autant que le projet a été accepté le 6 octobre dernier en Commission régionale de programmation, et qu'il n'est plus temps de reculer. Il faudra donc payer !

Marianne LE MONZE



L'isthme des Sablettes : un projet sans réelle concertation et qui est loin de mettre en place un projet global de développement. (Photos S. DOUSSOT.)